

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 04 NOVEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le 04 novembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 29 octobre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 22

Excusés représentés : 7

Excusés non représentés : 1

Absents : 1

Votants : 29

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. DUFAYRE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, Mme SANDRON, Mme TARERAT, M. VALEYRE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. VIAL : Pouvoir donné à M. GIRODET
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à Mme GOMEZ
M. BUGNAZET : Pouvoir à Mme PRADIER
M. SALGADO : Pouvoir donné à Mme GINET
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

EXCUSE :

M. MARCEAU

ABSENTE :

Mme VILLEVIEILLE

Madame Julie TARERLAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20251104 D 098

Commission :
Cycle de l'Eau

**Objet : Travaux
d'assainissement
lotissement les
Genêts – Saint Victor
Malescours : Avenant
n° 1 au marché de
maitrise d'œuvre**

- SICCC VRD

Détail de l'avenant :

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	7 380,00 €
- Montant TTC :	8 856,00 €
- Taux de la rémunération :	4,5 %

Suite à l'élaboration de l'AVP le coût prévisionnel des travaux s'élève à 225 165,00 € HT. L'estimation des travaux été de 164 000,00 € HT . Cette augmentation du coût d'objectif est notamment dû aux études préparatoires qui ont démontré que les réseaux étaient à renouveler sur l'ensemble du lotissement.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	+ 1 851,77 €
- Montant TTC :	+ 2 222,12 €
- Taux de la rémunération :	4,1 %

- % d'écart introduit par l'avenant n° 1 : + 25 %

Montant du marché public :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	9 231,77 €
- Montant TTC :	11 078,12 €

AR Prefecture

043-244301131-20251104-20251104Montant-TEC
Recu le 17/11/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant de plus-value (+ 1 851,77 € HT) au marché de maîtrise d'œuvre à passer avec SICC VRD,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

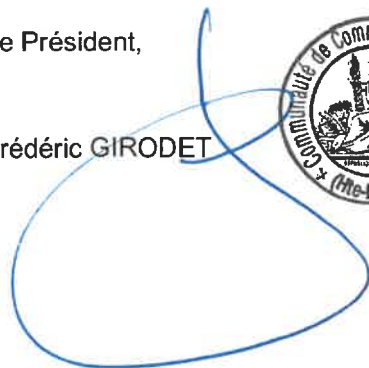
La Secrétaire de séance

Julie TARERIAT



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20251104-20251104_D_098-DE
Reçu le 17/11/2025